

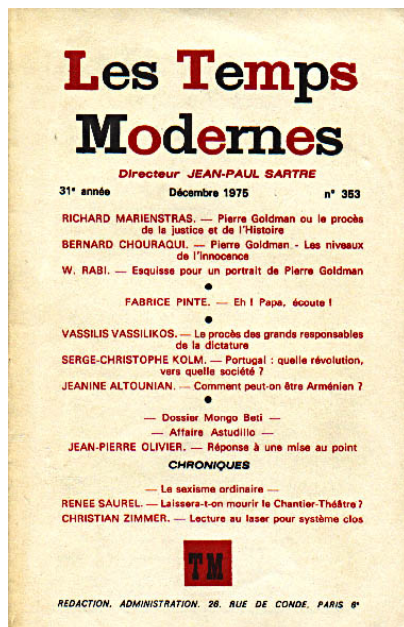
Langue du bourreau et écoute de la victime

Par Krikor Beledian

En 1978, quand, Janine, tu m'as transmis le texte de Vahram, ton père, et que je me suis mis à le parcourir, j'ai eu immédiatement le sentiment de me trouver dans un espace familial, pour ne pas dire intime. Au fur et à mesure que j'essayais de déchiffrer les phrases non ponctuées, dénuées de majuscules, hachées ou hésitantes qui s'organisaient cependant en un récit méticuleusement articulé, j'ai pensé qu'il pouvait être celui de mon grand-père maternel Toros déporté d'Ak-Shéhir, près de Konya en 1915, mort à Racca sur l'Euphrate ou de mon père Agop né à Gürun en 1906 analphabète et seul rescapé de la famille, comme Vahram recueilli par les bédouins, qui l'ont islamisé avant de le laisser s'échapper vers le camp des réfugiés de la Quarantaine à Beyrouth en 1920-21.

J'avais l'impression que tout cela je le connaissais.

Depuis tu as fait de ce texte paternel le matériau principal de ta propre recherche, voire l'axe de ta démarche, l'intime a abouti à une divulgation, cette première et décisive publication dans *Les Temps modernes*, grâce au flair, à l'intelligence de Simone de Beauvoir et à ta propre perspicacité. Le texte n'avait rien de "politique" au sens étroit du terme, mais il a fini par le devenir. C'était l'époque,



Les Temps Modernes, décembre 1975, n° 351

rappelle-toi, des attentats arméniens qui avaient créé une sorte de stupeur et d'indignation dans ce pays qui avait accueilli les Arméniens et les Altounian entre autres. Le texte que tu as intitulé "Journal de Vahram" répondait à sa manière à une interrogation : pourquoi? Comment cette soudaine violence chez des immigrés traditionnellement connus pour leur pacifisme pour ne pas dire leur passion d'obéissance ? Comme vous le dites dans vos recherches, il s'agissait d'un retour du refoulé, mais à grande échelle. Et le récit, disons d'emblée, le témoignage de Vahram participait à ce retour. On verra plus tard qu'il y aura d'autres retours. Tout témoignage implique un retour aux origines quand elles sont masquées et devenues mortifères.

Néanmoins il y avait quelque chose d'étonnant dans la décision de la revue à publier ce texte. Nous n'étions pas encore au temps des témoignages, même si ceux sur la Shoah étaient connus des spécialistes. Les historiens s'en méfiaient, voire les écartaient : les récits des survivants ne pouvaient être que partiels, partiels, subjectifs, donc très loin de la vérité. Les survivants et

leurs témoignages n'avaient pas droit au chapitre du discours historique ne pouvant être employés comme des preuves. C'est dire que les témoins, les centaines ou milliers de témoins qui avaient écrit ce qu'ils avaient enduré, même respectés, étaient supposés ne pas détenir de "savoir". En somme, ils ne savaient pas !

Les choses ont changé depuis. Le témoignage fait partie désormais de notre paysage et de notre héritage catastrophique.

Et maintenant, après des années de recherches, grâce à la force de ta persévérance, le Journal paternel a abouti au lieu où il devait aboutir, dans une institution, la BNF, la plus prestigieuse des institutions, pour faire partie des milliers de manuscrits. Tu es parvenue à donner corps à cette idée qui a été toujours la tienne : inscrire ce qui t'a été transmis dans l'espace de l'Autre, en convoquant l'instance tierce qui octroie au discours intime, à un récit subjectif un lieu où il sera conservé, protégé et d'où il pourra se transmettre. De ce fait, le pôle de l'intimité a rejoint le pôle public. Après un siècle de vie clandestine, le manuscrit et le récit de déportation de ton père ont pris une dimension politique et ont part à l'institution. Tu n'as cessé de souligner ce point dans tes propres travaux. Les déportations ne sont guère une affaire privée et le témoignage qui en est livré (cette survivance par l'écriture) interroge le politique et la chose publique dès lors que l'entreprise de destruction prend la dimension d'une annihilation programmée d'une communauté, d'un peuple.

Je me permets de revenir à ce moment décisif de notre rencontre autour du texte paternel. A vrai dire, je n'étais probablement pas la personne la plus qualifiée pour traduire un texte dont la langue était le turc mais écrit en alphabet arménien selon la tradition instaurée au XIX^e siècle, quand les missionnaires protestants se sont mis à retraduire la Bible pour les populations de chrétiens turcophones. Cette écriture était de loin plus accessible que l'alphabet arabe adapté pour noter l'osmanli plus compliqué, plus savant et d'une manipulation plus difficile.

Je tiens à préciser qu'elle était utilisée exclusivement par les Arméniens turcophones de l'Empire ottoman, c'était leur moyen d'expression. Les caractères arméniens fonctionnaient comme élément différenciateur ou discriminant et renvoyaient à leur appartenance à une "millet", une communauté non musulmane.

Je n'avais que des rudiments du turc parlé par les tantes et les oncles de ma mère, tous originaire de la région de Konya et turcophone, n'ayant qu'une maîtrise très approximative de l'arménien. C'était dans ce turc oral mâtiné de mots arméniens, notamment pour tout ce qui concernait la religion et l'église, qui pendant mon enfance, lors des veillées, que toute la parentèle maternelle se racontait ce qu'ils avaient vécu en ces années terribles.

En réalité, je l'avais entendue sans y prêter attention, je l'avais apprise cette langue que Vahram ton père employait dans son texte. D'où le caractère familial, pour ne pas dire familial auquel j'ai fait allusion.

C'était un récit linéaire d'une étonnante précision avec des repères géographiques et chronologiques que seule une mémoire exceptionnelle et une

capacité de perception inouïe pouvaient restituer. Vahram avait dû non seulement être très attentif à ce qui se passait autour de lui, mais il avait dû également ressasser tout son parcours lors de son périple jusqu'à Alep et puis pendant ce retour à Bursa en 1919.

Le texte semblait avoir été écrit d'un trait, sans hésitation, pratiquement sans rature, ni ajout, si l'on excepte les interventions à l'encre rouge dans l'avant dernière page du cahier.

De plus ce texte était dénué de niveau réflexif. Vahram avait tendance à ne pas amplifier le récit. Il pratiquait une écriture austère, minimaliste, emportée par une certaine urgence, évitant les descriptions et les commentaires où se complaisent parfois les rescapés plus éduqués qui se piquent de vouloir tout dire et bien dire. On ne saura jamais pourquoi il s'est mis à écrire ce Journal. Il ne s'en explique pas. De même qu'on regrettera qu'il ne l'ait pas daté, chose étonnante, quand on pense que tout au long de sa narration, sauf quand les déportés perdent leurs repères chronologiques, il aime donner des dates ou préciser des durées de séjour ici et là. Le texte non daté est écrit quand la mère et les frères s'en vont de Lyon à Paris pour la célébration du mariage de l'aîné. C'est dans cette rare solitude qu'il couche sur le papier ce qu'il a enduré. On dirait d'une manière clandestine.

Sa langue, son vocabulaire étaient des plus limités, comme ceux dont j'avais entendu le récit dans mon enfance. Très peu de mots abstraits et de tournures recherchées. C'était l'écrit d'un jeune homme qui avait fait une école primaire à Bursa, dans le quartier des Arméniens, où tu as été il y a quelques années pour ne rencontrer que son effacement.

Il a dix-neuf ou vingt ans en 1920-1921. Il a fort probablement commencé ses études au lycée arménien de Brousse, chef-lieu du vilayet du même nom, à 250 km de Constantinople. La lettre de Manoug et Haroutioun Altounian, qui complète le *Journal de Vahram*, précise que la famille possédait quatre propriétés à Set-Bachi, le quartier arménien, situé au cœur de la ville célèbre pour ses jardins, son climat tempéré, son industrie de ver à soie.



Dans ce quartier se trouvaient justement l'évêché dépendant du Patriarcat arménien de Constantinople, l'église, le lycée, plusieurs écoles primaires. A son départ en déportation Vahram a quatorze ans. Il n'a sûrement pas encore terminé le cycle des études secondaires, comme cela semble être le cas des frères aînés. Dans un lycée arménien de l'époque, l'enseignement comprend l'étude des langues : l'arménien, le français, le turc osmanli qui est la langue officielle de l'Empire ottoman. En outre, les matières "scientifiques", surtout l'arithmétique, l'histoire religieuse, peu ou pas d'Histoire nationale, totalement interdite pendant le règne du Sultan Hamid II (1876-1908).



Photo : Vahram en lecteur du journal stambouliote Նոր լուր (Information nouvelle) - Lyon 1924.

assidu du journal, mais...il en savait quelque chose au point de l'afficher en signe d'appartenance. Berger arabe, il l'avait été chez le bédouin qui l'avait accueilli en 1915 ou début 1916 dans le désert de Syrie, non loin de l'Euphrate.

Une langue simple, un lexique réduit. J'avais achoppé à une expression qui m'était inconnue : "vefat olmak" que Vahram employait à deux reprises, à l'occasion de la mort de son père. Cette

Vahram, ton père, ce jeune homme était dépourvu de toute ambition littéraire. Après ce *Journal* il n'a jamais plus écrit ni sur ce sujet, ni sur autre chose. Et la photo qui le montre lecteur du journal arménien Նոր լուր (Information nouvelle) - journal stambouliote paru à Bolis en 1924 - est analogue à celle où on le voit en habit de berger arabe, une sorte de montage, de mise en évidence à effet allusive. Il n'était probablement pas un lecteur



Photo : Vahram en berger arabe - Istanbul 1919

expression recherchée, empruntée à l'arabe, exprimait un euphémisme : il s'agissait de "décéder", en lieu et place de "mourir, ölmek" que mes tantes et oncles employaient et qui était plus cru, plus commun. C'est également à cet endroit que Vahram utilisait le terme de "peder" (père en turc osmanli) en lieu et place de l'arménien "hayrig" (petit-père, papa) qu'il employait régulièrement. Il s'écartait du langage habituel qui m'était familier. Il était évident que le jeune homme qui écrivait ce texte à son retour des déportations en 1921, en France, était non seulement sensible à la nuance, mais également faisait un usage particulièrement réfléchi des mots. Le décès disait la mort du père en la tenant à distance, comme par respect ou déférence.

La plus grosse difficulté était la traduction d'un terme dont presque tous les rescapés faisaient usage dans les années 1916-1924. C'était "sefkyat". On le retrouvait tout au long du texte, dans des tournures inhabituelles, parfois elliptiques telles que "c'était séfkyat" ou à la page 12 du manuscrit "haydé sefkyat" et que j'avais traduit et francisé par "Allez, il faut partir", mais l'expression originale était plus ramassée : "Allez, déportation" et semblait se référer à des *ordres qu'on donnait sur place* aux groupes arméniens, aux convois formés de civils qu'on voulait faire partir ailleurs. Vahram passait donc ainsi du style indirect au style direct et rapportait, me semblait-il un ordre, un commandement et pour ce faire il bousculait la phrase.

Le mot *sefkyat* m'avait intrigué. Ce qui vous est familier ne vous est pas nécessairement connu. La familiarité a tendance à obstruer la voie du sens. C'était l'un des rares mots abstraits présents dans le texte. Mot clef à vrai dire, puisqu'il nommait "la chose même" dont Vahram faisait le récit. On connaît l'importance de la nomination, sa portée politique. *Sefkyat* anticipait la série de termes qui allaient venir à partir de 1917 : le Crime, le Grand Crime, la Catastrophe, plus tard le Génocide, et on sait qu'aucun mot ne convient vraiment à cette chose. C'est pourquoi j'avais parlé du mot qui manque, qui serait susceptible de dire cette chose qui n'est pas vraiment une chose, ni vraiment un événement parmi d'autres.

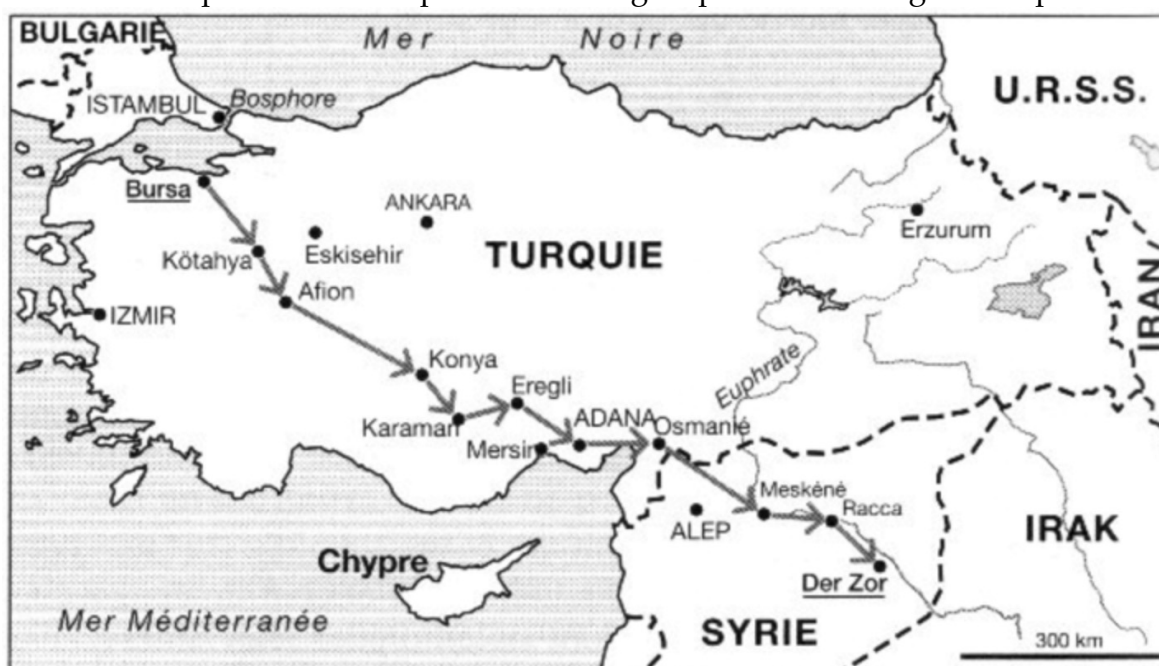
Je reviens à *sefkyat*.

Le dictionnaire Turc-français (de Diran Kélékian édition Mihran, Constantinople 1911, page 701) parlait d'un mot arabe, féminin pluriel, à savoir "expéditions militaires", sans signaler l'usage du singulier *sefk* que j'avais retrouvé, employé par des rescapés dans des formules du genre : *devenir sevk*, *partir en sevk*, être pris pour *sevk*. Les dictionnaires du turc parlaient de "déplacement de troupes ou de matériels ou de toute sorte de choses" mais pas de civils¹. Ce mot arabe était, semble-t-il d'un usage récent dans la langue officielle, puisqu'on ne le trouve pas

¹ A la suite de mon intervention le 30 septembre à la BNF, j'ai appris par Ozgur Türkesay, Maître de conférence à l'EPHE, que le mot aujourd'hui désignait également les déplacements du bétail d'une région vers l'autre ! Je doute que ce sens soit aussi ancien. De toute manière, la transformation des déportés en bêtes de somme à abattre ne pouvait mieux être exprimée. Par ailleurs, on sait que les déportés les plus fortunés, comme le signale Vahram tout en passant, pouvaient se déplacer dans des trains à bestiaux. Ils devaient payer leurs billets !

dans les dictionnaires du XIXème siècle (celui de 1898) notamment, aussi chez Mihran, Constantinople).

Le dictionnaire de 1911 était le plus proche de cet usage récent. C'est pourquoi je m'y suis attaché. Vahram avait probablement entendu ce mot avant le 10 août 1915, le jour du départ de Bursa, quand ordre a été donné de quitter maisons et propriétés, de se retrouver dans un terrain, pour former un ou des convois devant partir vers une destination inconnue, avec parfois la promesse de revenir quand la guerre serait terminée. Vahram avait dû également entendre ce mot lors des opérations de déplacement des groupes tout au long de son parcours.



Carte du trajet de déportation de Vahram Altounian établie par Krikor Beledian pour la traduction du Journal paru aux Temps Modernes en 1982

Il avait bien compris *ce* que ce mot désignait et que comme sa mère et son père il redoutait.

Or, dans la langue officielle le sens "expéditions militaires" n'a trait qu'au mouvement des troupes de l'armée. Aucune allusion n'est faite aux populations civiles locales qu'on force à partir, aux tueries dont font l'objet les mâles. Dans la langue officielle *sefkiyat* désigne une opération à caractère militaire d'où sont omis les civils qu'on pousse au départ par convois. D'ailleurs la machine est suffisamment élaborée : le chef du *sevkiyat* (*sefkiyat memourou*) réunit et emmène un convoi à un certain endroit (*göndermek*), généralement loin des villes, le livre (*teslim*) au chef du *sevkiyat* de l'endroit et se retire. Chaque membre du convoi est un *sefk*, disons tout de suite, un déporté. Je ne sais quel autre terme employer pour ces êtres humains, ces femmes, enfants ou vieillards.

Il s'agit donc d'un terme habilement employé pour camoufler des intentions politiques inavouables. Le terme est totalement détourné de son usage militaire, puisque les forces qui entrent en action relèvent de la gendarmerie, des forces du ministère de l'intérieur et non pas de l'armée proprement dite. A contrario, quand

on lit les témoignages des rares soldats arméniens combattant sur le terrain des opérations on constate l'absence totale de ce mot, alors qu'ils sont au courant de ce qui se passe.

On se trouve donc devant un mot-concept au contour flou qui écarte toute allusion aux populations civiles visées par l'opération, qui met en avant des déplacements militaires, transformant tacitement ces populations en groupes de résistants au cas où ils n'auraient pas obtempéré aux ordres.

Comme d'autres rescapés, mais ici surtout Vahram savait pertinemment de quoi il retournait, il en avait fait l'expérience. Pour la victime qu'il était *sefkyat* nommait - non pas l'exil *sürgün* qu'il semble ignorer mais que l'on trouve chez d'autres témoins - un processus auquel on ne pouvait échapper, aux permanents changements de lieux, aux marches sans fin dans des lieux hostiles et inhabités. Le résultat : la mort de son père, la maladie de sa mère, la disparition de son frère Haïg, en somme l'annihilation programmée. Ainsi que j'ai dit, pour mes tantes, oncles et ma mère, *sefkyat* signifiait cette entreprise tantôt sophistiquée, tantôt d'une simplicité rudimentaire : l'élimination des populations civiles arméniennes par tous les moyens.

Aussi, avais-je pris le parti de traduire ce mot par "déportation", déportation de masse, en suivant un usage en cours pendant et depuis la Seconde guerre mondiale, alors que le concept traditionnel français impliquait l'idée d'un jugement avant bannissement, précédé évidemment d'un jugement.

Il m'avait semblé que je soulignais non seulement ce que la langue officielle occultait, à savoir les hommes et les femmes, c'est-à-dire ceux qui vivaient et qui pensaient, les civils restés sur place, mais je démasquais le déni, disons la négation que *sefkyat* exprimait *et*, à sa suite, la logique de toute la propagande du ministère de l'intérieur de l'Empire ottoman. On sait que tout programme d'annihilation à grande échelle, tout projet d'élimination de populations implique sa propre négation et ceci dès l'origine, je veux dire dès sa conception. Les exécuteurs et les programmeurs de crimes de masse qu'on appelle génocides du fait de leur radicalité détournent les mots du langage, de manière à ce qu'ils travestissent l'acte et l'intention qui les motive.

Sefkyat que Vahram, ton père, Janine, met si intelligemment en bonne place dans son texte est l'un de ces mots qui nient tacitement l'entreprise d'extermination.

En traduisant *sefkyat* par déportation d'une manière très concertée ai-je sur-traduit ou sous-traduit, voire "modernisé" un processus d'élimination qui n'était pas aussi sophistiquée que cela, mais qui avait une redoutable efficacité ? Fallait-il traduire par "expulsion", "délocalisation", "bannissement" ?

L'usage très caractéristique, peu orthodoxe du terme que faisait Vahram ne me semblait pas en faveur de ces termes aux sens juridiques assez précis. Pourquoi n'ai-je pas opté pour "déplacement de population" par convoi ? Mais la langue officielle parlait d'opérations militaires de déplacement de troupes ou de matériels et s'abstenait de faire allusion aux populations civiles concernées. Implicitement elle

transformait femmes, enfants et vieillards en cibles militaires, donc en objets légitimes d'élimination pour les autorités. Il y avait un réel dévoiement d'un élément de la langue. Le mot "déplacement" était déjà politiquement très chargé, puisque la propagande post-ottomane et celle plus récente encore font de cette opération une affaire de transfert de population, disons-le clairement, de l'Empire ottoman vers les déserts de Syrie, à Meskéné, à Der-Zor et même plus loin. Au cours de ce transfert il y aurait eu tout naturellement des morts dûs aux aléas des conditions géographiques et climatiques, peut-être même aux défaillances de l'organisation. Déplacement ou transfert de populations permettaient aux négationnistes de tous bords de mettre hors jeu l'intention, la visée, le but éminemment politique recherché : mettre fin à la présence arménienne dans l'Empire ottoman. En somme, il n'y aurait eu que des accidents fort regrettables et aucune intention criminelle de donner la mort.

La traduction devait choisir entre le dévoiement intentionnel d'un mot-clef et son sens mis en acte. Plus qu'ailleurs, dans notre contexte, les mots relèvent de l'agir, ils tuent ou font vivre, c'est selon. J'ai choisi et mis en évidence ce que la victime entendait quand elle écoutait la langue de son bourreau, qu'elle s'appropriait pour mieux comprendre la chose dont elle-même était l'objet. On sait depuis toujours que le sens des mots et des concepts, dépend entre autres de la position de ceux qui en subissent les conséquences. Dans le cas présent, ces conséquences étaient mortelles. Il faut le dire, ici et ailleurs, l'emploi que les victimes font de ces mots aux contours flous n'est jamais innocent. Il dénote un savoir, une intelligence des plus sensibles, une stratégie de survie. Par sa brutalité le *Haydé sefkiyat* ("Allez, déportation") du Journal de Vahram met à nu ce que la langue du bourreau cherche à cacher : le système minutieusement pensé pour refuser aux victimes le savoir de ce qui les attend : la mort.

K. Beledian

Paris, août-septembre 2022

Pour l'intervention à la BnF 30 septembre

ADDENDUM

Au Journal de Vahram
(Octobre 2022)

Dans le cahier du Journal de Vahram le récit se termine vers le milieu de la page 32, seule page non numérotée.

Le cahier comprend encore huit pages supplémentaires également non numérotées. Ce qui en fait un ensemble de 40 pages. Il semble que le document nous soit parvenu sans manques.

Cette partie finale du cahier peut se diviser en deux :

— Les pages 33-37 écrites au crayon avec quelques lignes à l'encre rouge. — Les pages 37-40 écrites à l'encre noire ou foncée comme celle employée pour le texte, il se peut que celles-ci soient écrites dans l'élan du récit, bien que placées en fin de cahier.

Commençons par ces trois dernières pages. On y trouve en fait sur deux colonnes les chiffres arabes de 1 à 100, suivis de leur prononciation arabe transcrite en caractères arméniens, donc plus ou moins approximative. Aucune date, ni explication. Alors que tout, dans ce cahier, répond à une certaine urgence, la transcription de ces chiffres paraît fantaisiste ou incongrue.

Néanmoins on peut avancer une hypothèse plus sérieuse en accord avec ce que Vahram a enduré pendant ces quatre années. Il semble vouloir coucher sur le papier ce qu'il a appris lors de son séjour chez les bédouins, ces chiffres qu'il souhaiterait ne pas oublier. Mais le fait de ne noter que des chiffres et non pas des mots qu'il avait certainement retenus n'en reste pas moins significatif, vu que les autres pages n'ont trait qu'au décompte des gains et dépenses pour la seule année 1919. L'intérêt de ces pages d'écolier est ailleurs. Surprenant exercice de mémoire ou pur jeu d'adolescent qui voudrait fixer ou étaler son savoir (pourquoi pas ?), elles montrent à l'œuvre le travail de mémorisation qui a été le sien tout au long de ces quatre années pour retenir le souvenir des lieux, des personnes, des choses et des noms. Autrement le récit, comme je l'ai déjà suggéré, était déjà composé mentalement avant d'être couché sur le papier. Bref, l'inscription de la catastrophe était déjà en gestation lors du déroulement des événements.

Passons aux pages 33-37, placées entre la fin du texte de la narration et les listes des chiffres.

Au prime abord, ces paraissent pages paraissent désordonnées. Mais une lecture attentive y trouve des éléments soigneusement notés. Elles peuvent toutes être datées de l'année 1919.

1) La pages 33 commence par l'argent que Vahram a emprunté au teinturier dont il parle à la fin de son récit. La somme s'élève à 1491 kourouches (première colonne). Il a rendu 827 kourouches (deuxième colonne à droite). Il reste débiteur : "il me reste une dette de 700 kourouches.

2) La page 34 donne la date d'arrivée à Marseille, le 15 novembre. On lui fait un costume et peut-être une paire de chaussures. Apparaît le nom de Manoug. Le reste de la page reste blanche.

3) La page 35 établit une liste des "sommes que nous avons reçues" du 1er avril 1919 au 9 novembre 1919.

Dans la même page à gauche on trouve une autre liste de sommes reçues de Manoug à Lyon : quatre versements au mois de décembre (les 4, 10, 24, 29). Il s'agit très vraisemblablement de l'argent que l'aîné versait à son jeune frère. Les sommes sont données en centimes. Vahram précise ce point.

4) La double page 36-37 est un décompte détaillé des dépenses avant l'arrivée en France.

— Sur la page 36, Vahram donne d'abord les dépenses engagées pour "ma mère", c'est-à-dire Nahidé. Il note le montant du tissu (en livres, puis kourouches), la couture, la doublure, les bas, les dépenses pour les bains (probablement pour le séjour à Tchékirgué dont parle le texte), les photographies (très probablement celle qui le montre avec Nahidé et celle où il est habillé en berger), le remboursement d'une dette à Baltayan et autres dépenses pour la maison.

— Sur la page 37 (colonne 1) Vahram établit la liste des dépenses le concernant, en premier le coût du tissu de son costume, la confection, les chaussures, la paire de chaussettes, le chapeau, l'argent dépensé pour les bains, les serviettes, ensuite le départ de Bursa (pour Istanbul ?).

Il note les dépenses pour les passeports, y compris "la commission". Viennent ensuite, à l'encre rouge, le prix des billets du bateau (14 livres pour deux) celui payé pour la nourriture : du pasterma, du lokoum, du börek, nécessaires pour la traversée.

— Enfin dans le coin à droite, en bas de la page 37, Vahram note : "la date de mon entrée à l'école : 10 décembre 1919, mercredi à 8h30."

Dignes d'un comptable de métier, encore un peu brouillon, qui a appris on ne sait où et quand à faire la balance entre les recettes et les dépenses, ces cinq pages fournissent des éléments chiffrés pour des actes et gestes de vie auxquels le récit fait allusion. Listes on ne peut plus précises par la diversité des détails accumulés, les coûts des objets et le prix des services. Une sorte de cahier de bord, d'état de lieu, d'un bilan financier, établi par un esprit qui ne semble rien laisser tomber, qui ne veut rien oublier qui penserait que tout est important, mêmes les menus règlements : tout compte dans ce décompte au bout duquel il n'y a, certes, que des pertes.

Tout cela est-il destiné aux frères qui avaient envoyé par mandat la somme de 600 francs, convertis en 68 livres et 30 kourouches ? Y est en œuvre une mémoire phénoménale encore plus impressionnante que celle qui soulève le récit. L'observation méticuleuse, la vigilance face au réel, la proximité au concret (on se souviendra de la miraculeuse bouteille d'huile de rose) si présents dans le récit se retrouvent dans l'économie des chiffres. On n'est pas seulement dans la continuité du récit mais dans ses implications, ses plis implicites.

A les parcourir, on découvre derrière ces calculs, cette arithmétique de jeune homme plus ou moins anxieux, un sens sûr de la gestion de l'argent. On sait que l'argent compte pour un survivant qui veut se donner une contenance, un semblant de confort, voire une existence digne à la hauteur de ce qu'il a enduré, on ignore ou on le sait plutôt vaguement que ce nerf du réel était aussi celui de l'extermination. Non pas uniquement parce que les biens sont confisqués ou changent de propriétaires du jour au lendemain, non pas seulement parce que les exécuteurs lorgnent les propriétés et les richesses des victimes. L'extermination vise à priver la victime de ce qui pourrait la faire revenir et en faire un témoin. Aussi le témoin témoigne de ce qu'il lui en coûte pour témoigner. Cela a un coût et Vahram en parle à sa façon, tel un scribe qui note pertes et profits. Les listes sont là non pas pour parler des besoins, des dettes et des gains, mais de ce qu'il faut comme argent, comme monnaies sonnantes et trébuchantes pour pouvoir survivre et un jour songer à écrire. Le Journal de Vahram implique donc une économie paradoxale sur laquelle il s'érige. Ces pages en fournissent les éléments manquants.